

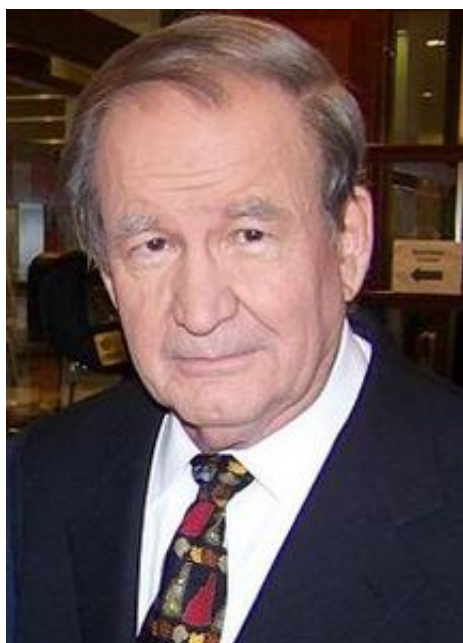
## Pat Buchanan dénonce le “mariage” homosexuel décrété en Californie

Author : Rédaction RC

Categories : [Non classé](#)

Date : 26 mai 2008

*Patrick J. “Pat” Buchanan va fêter le 2 novembre prochain ses soixante-di*



*x printemps, car l'homme est toujours jeune et vif. Homme politique de premier plan aux États-Unis, qui se qualifie lui-même de « conservateur traditionnel », Pat est d'abord un catholique et un catholique traditionaliste qui assiste, en famille, à la Messe célébrée selon la forme extraordinaire en l'église **St. Mary, Mother of God** à Washington (D.C.) : pour lui des “catholiques” à la manière de John Kerry ne sont rien d'autre que des « hérétiques ». Il a travaillé dans les cabinets des présidents **Nixon** et **Reagan**, mais ses vraies valeurs sont « Dieu, Famille, Patrie ». Il a animé de nombreuses émissions de télévision, écrit plusieurs ouvrages de sciences politiques et un nombre incalculable d'articles. Celui que je vous propose de découvrir aujourd'hui a été publié dans [Human Events](#) le 23 mai dernier sous le titre « L'Amérique post-chrétienne ». Pat s'y livre à un commentaire brillant et intelligent de la décision monstrueuse de la Cour suprême de l'État de Californie (par 4 voix contre 3) décrétant le 16 mai passé contre tout bon sens et contre l'opinion, maintes fois exprimée, des électeurs californiens, le droit au “mariage” homosexuel. De très nombreuses voix catholiques*

*autorisées, épiscopales ou laïques, se sont exprimées sur cet arrêt aberrant qui ne s'applique, bien sûr, qu'en Californie mais qui démontre la **judiciarisation** extrême de la société américaine. Il fallait donc aussi que la voix de **Buchanan**, honnie des progressistes américains, se fasse entendre. Et jusqu'en France. Voilà qui est fait – On voudra bien me pardonner les trop nombreuses notes qui émaillent ce texte, mais je crois qu'elles étaient nécessaires à sa compréhension.*

« Une victoire pour l'égalité et la justice » braillait le titre surmontant l'éditorial. « Capital », « historique », « une victoire d'importance pour les droits civiques », « un jugement scrupuleusement honnête, appuyé sur le droit, la jurisprudence et le bon sens ».

Telle fut la réaction extasiée du *New York Times* [1] quant à la décision de la Cour suprême de Californie avalisant le droit au mariage des homosexuels et reconnaissant à leurs unions la qualité de mariages.

Il y a dû avoir beaucoup d'embrassades dans la salle de rédaction du *Times*, où, comme l'écrivait voilà quelques années l'un de ses principaux journalistes, les trois quarts des types qui fabriquent la première page sont gays. Mais ce n'est rien de plus qu'un nouveau lampadaire sur la voie de plus en plus sombre de l'Amérique vers la perdition comme société et comme république.

Décréter que les homosexuels peuvent se marier est manifestement absurde. La définition même du mariage est l'union d'un homme et d'une femme, d'abord et avant tout pour la procréation d'enfants.

Dire que deux hommes qui vivent ensemble dans une relation sexuelle puissent être mariés, vide de tout sens l'idée et l'idéal du mariage. La Cour peut bien le décréter, mais elle ne peut pas

redéfinir une institution que la nature et la nature de Dieu ont déjà définie. Comme disent les gens du Texas : vous pouvez toujours mettre du rouge à lèvres et des boucles d'oreilles à un cochon, puis l'appeler Peggy Sue, ce sera toujours un cochon.

« Eh bien ! ce que Dieu a uni, l'homme ne doit point le séparer » [2], nous a enseigné le **Christ**. Dans tout l'Ancien Testament et dans les **Épîtres de saint Paul** la sodomie homosexuelle est une abomination qui mène à la mort et à la damnation personnelle, l'un des cinq péchés qui réclament la vengeance du Ciel. Dès lors, comment quatre juges peuvent-ils décréter

qu'elle fait intégralement partie du sacrement du mariage ?

Eh bien ! ce n'est pas notre opinion qu'on ait là affaire à une décomposition, nous répond-on. Soit, mais le christianisme est la pierre d'angle de la civilisation occidentale. De la chute de l'empire romain à nos jours, toutes les nations ont tenu et se sont conformées à la croyance que

le mariage et la famille traditionnelle constituaient les moellons sur lesquels une société devait être édifiée. Quand ces moellons s'effritent, c'est la société qui s'effondre. Cette vérité est née en notre temps.

Avec un tiers des enfants naissant en dehors de liens du mariage – 50 % chez les Hispaniques, 70 % chez les Noirs –, la moitié des mariages qui se termine par un divorce, les indicateurs sociaux

enregistrant une explosion du taux des crimes, des violences, des abus de drogue et d'alcool, des séparations, des appartenances à des gangs, et des populations carcérales.

La corrélation entre le nombre d'incarcérés et de foyers brisés – ou de foyers jamais créés – est absolue. Ce sont des armées de professionnels en sciences sociales, avec un salaire à six chiffres, qui nous disent aujourd'hui ce que savaient des enfants de 12 ans il y a cinquante ans. Mettons de côté le ridicule du comportement de la Cour, et considérons ce qu'elle dit de nous en tant que république démocratique.

Nous sommes supposé être un peuple qui se gouverne lui-même. « Ici, Monsieur, c'est le peuple qui dirige » [3]. Ce sont nos représentants élus qui rédigent nos lois.

Pourtant, ni le Congrès [des États-Unis] [4] ni aucun corps législatif [des États de l'Union] n'ont jamais émis un vote pour décréter qu'une union homosexuelle était un mariage. Cette conception

a été partout repoussée. Là où il a été soumis au vote, le mariage homosexuel a été rejeté. Dans les treize États où il a été présenté au scrutin en 2004, il a été rejeté par 58 à 85 % des voix – ce dernier pourcentage a été relevé dans le Mississippi où les pasteurs chrétiens Noirs ont demandé à leurs fidèles d'aller voter contre cette abomination.

Les Californiens ont constamment exprimé leur opposition et toujours voté contre la reconnaissance de l'idée d'un mariage homosexuel et contre le fait d'accorder les bénéfices des couples mariés

aux unions de même sexe. Ce que le *Times* qualifie de bigoterie c'est du bon sens pour la majorité des Américains.

Le mariage homosexuel ne se trouve pas dans la constitution de la Californie, sinon quelqu'un l'aurait déniché depuis 160 ans. Où donc, la Cour suprême a-t-elle pu trouver que c'était un droit

?

Quatre des sept juges [de la Cour suprême de Californie] ont déterré ce droit en consultant ce qu'**Orwell** nomme les « petites orthodoxies puantes » [5]. Ils ont donc décidé de renverser la volonté exprimée des électeurs, de décréter leur propre opinion loi et règle de l'État de Californie pour initier la reconnaissance des unions homosexuelles en tant que mariages. Et ils l'ont

fait parce qu'il savaient que les types du *Times* allaient les saluer comme autant de nouveaux **Earl Warren** [6].

Il n'y a pas si longtemps, un gouverneur de la Californie aurait rigolé de la Cour [suprême], aurait demandé à ses juges d'aller faire du surf, et ordonné aux fonctionnaires de l'État de ne pas

émettre de certificats de mariage. Les électeurs se seraient souvenus du nom de ces quatre juges lors du scrutin de novembre [7] et se seraient arrangés pour qu'on les vire de la Cour, comme ils

l'avaient fait pour **Rose Bird** [8], président [**Chief Justice**] de la Cour suprême il y a une génération.

Nous avons des responsables politiques et des législateurs comme **Thomas Jefferson** qui, dès qu'il fut élu Président, décréta que les ***Alien and Sedition Acts*** [9] étaient

nuls et non avenus, fit libérer tous les auteurs emprisonnés et se refusa et à en poursuivre d'autres et à faire appliquer la loi. **Andrew Jackson** a dit du grand **Chief**

**Justice John Marshall** : « Il a pris sa décision. À lui de l'appliquer ».

En 2004, **Gavin Newsom**, alors maire de San Francisco, distribua des certificats de mariage à des milliers d'homosexuels. Aujourd'hui, les maires conservateurs de Californie – s'il s'en trouve – devraient s'engager dans une semblable désobéissance civique contre cette dernière

usurpation par le pouvoir judiciaire d'un pouvoir législatif qui n'appartient qu'aux représentants élus

et au peuple.

Ce qui vaut pour les uns vaut pour les autres.

[1] Éditorial non signé du 17 mai 2008.

[2] Mt, 19, 6.

[3] Célèbre formule d'**Alexander Hamilton** (1755 [ou 1757]-1804) un des « Pères fondateurs » des États-Unis, pour qualifier la Chambre des représentants (députés) en 1788.

[4] Le « Congrès » des États-Unis se compose du Sénat (deux sénateurs élus par État) et de la Chambre des représentants – ou des députés – (dont le nombre varie selon la population des États de l'Union).

[5] L'expression figure dans la dernière phrase de la copieuse étude d'**Orwell** sur *Charles Dickens*, rédigée en 1939, et qui est incluse dans ses *Critical Essays* publiés en 1946.

[6] Ce juriste né en 1881 (+ 1974), qui fut le trentième gouverneur de Californie, fut nommé en 1953 à la Cour suprême des États-Unis par le président **Eisenhower**. Il se révéla beaucoup plus progressiste que ne l'avait imaginé **Ike**...

[7] Les sept juges de la Cour suprême de Californie sont nommés pour douze ans par le gouverneur de l'État, mais doivent être régulièrement reconfirmés par les électeurs.

[8] **Rose Elizabeth Bird** (1936-1999) fut le vingt-cinquième Chief Justice et la première femme à occuper ce poste, mais fut "remerciée" par une écrasante majorité d'électeurs lors de l'élection du 4 novembre 1986.

[9] Ensemble de quatre lois votées en 1798 destinées à mettre hors d'état de nuire « les citoyens étrangers de puissances ennemies » : en l'occurrence la France avec laquelle les États-Unis

étaient, à l'époque, en état de « quasi guerre ». Ces lois furent promulguées par le président **John Adams** (1735-1826) puis abolies par le président **Thomas Jefferson** (1743-1826).